

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE TALENSAC (PEDT)

Construire un parcours éducatif cohérent et solidaire
pour les jeunes du territoire



Qu'est-ce que le PEdT ?

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie sur une **analyse locale des besoins éducatifs**, faisant émerger des **objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès**.

Les partenaires **contractualisent une action collaborative** visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise :

- L'identification de l'objectif ou des objectifs partagés,
- Leur déclinaison opérationnelle,
- La définition des moyens et de la durée pour les atteindre.

Une **évaluation régulière** (au moins une fois par an) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler et développer l'action collaborative engagée.

La communauté éducative



Les éducateurs signataires deviennent une « **communauté éducative** » locale, et seront ainsi dénommés dans le projet ci-dessous.

Le Comité de Pilotage du PEdT, évoqué précédemment, doit être représentatif de cette communauté éducative.

La journée type en période scolaire

Maternelle et élémentaire

ACCUEIL DU MATIN

7h30

Périscolaire



TEMPS DE CLASSE

8h20

Scolaire



TEMPS MÉRIDIEN
REPAS
+ANIMATION

12h

Périscolaire



TEMPS DE CLASSE

13h50

Scolaire



13h10 Pour les maternelles : si je mange à la maison et que je fais la sieste.

TEMPS DU GOÛTER

16h30

Périscolaire



ESPACES DEVOIRS OU ANIM'KID OU TRANQUIZEN

17h

Périscolaire



FINISH

18h45



Tous ces accueils sont déclarés à la SDJES et financés par la CAF.

La journée type hors période scolaire

Maternelle et élémentaire

LES
MERCREDIS

7h30
↓
18h45



PETITES
VACANCES
ET
VACANCES
D'ÉTÉ

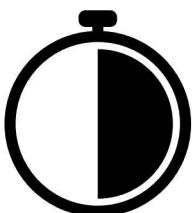
7h30
↓
18h45



Je l'amène
entre 7h30 et 9h le matin.

Je viens le chercher
entre 17h et 18h45 le soir.

EN DEMI-JOURNÉE ?



Je peux le chercher/amener entre
11h45-12h
ou
13h40-14h
(selon s'il mange ou non à la cantine)

Tous ces accueils sont déclarés à la SDJES et financés par la CAF.

Parcours des enfants et des jeunes

Favoriser et développer le bien être de chacun sur l'ensemble des temps de l'enfant

Objectifs visés

Respecter le rythme de chacun au sein du collectif



Favoriser l'expression et la gestion des émotions

Améliorer les conditions de bien-être des enfants

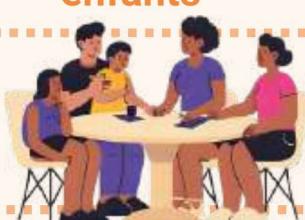
Effets attendus auprès des enfants

- Prendre connaissance de ses émotions, savoir les écouter et les gérer.
- Réduire la fatigue et les pleurs lors des transitions.
- Se sentir écouté et entendu.
- Entraide, empathie et partage sur les temps d'accueils.

Assurer une continuité éducative en développant la co-éducation

Objectifs visés

Articuler les temps éducatifs pour garantir un parcours cohérent et harmonieux dans la prise en charge des enfants



Développer des actions autour de la parentalité

Effets attendus auprès des enfants

- Créer des repères et du lien dans le suivi des enfants afin que les enfants prennent conscience du lien entre les différents acteurs.
- Renforcement des liens familiaux et éducatifs.
- Sentir un discours commun.
- Participation à des projets en commun.
- Présentation des lieux d'accueil par les enfants aux familles pour que les enfants s'approprient les lieux et leurs fonctionnements.



Objectifs visés

Réduire l'impact environnemental dans les actions éducatives



Encourager les comportements écocitoyens

Limiter le gaspillage alimentaire

Effets attendus auprès des enfants



- Avoir connaissance de la nature qui les entoure et savoir la respecter
- Connaître le recyclage des déchets et l'impact pour eux, pour la planète

Encourager une utilisation responsable du numérique

Objectifs visés

Sensibiliser les enfants et leurs familles aux bonnes pratiques du numérique



Développer des activités éducatives et ludiques avec les tablettes numériques lors des temps périscolaires et scolaires

Encourager l'équilibre numérique

Effets attendus auprès des enfants

- Sensibilisation des enfants aux conduites à risque
- Modération de la consommation d'écrans



- Découverte d'activités adaptées favorisant la créativité, la logique et la compréhension du monde numérique

Les actions pour atteindre nos objectifs seront mises en place dans une démarche partenariale entre les services municipaux, l'Éducation nationale, les parents et les associations du territoire, selon les projets. Des partenariats seront également établis via la CTG de Montfort Communauté et ponctuellement avec le SMICTOM, Ecodo, l'ADEME, etc., sur les enjeux du développement durable.

Pilotage du projet

Composition de la structure de pilotage :

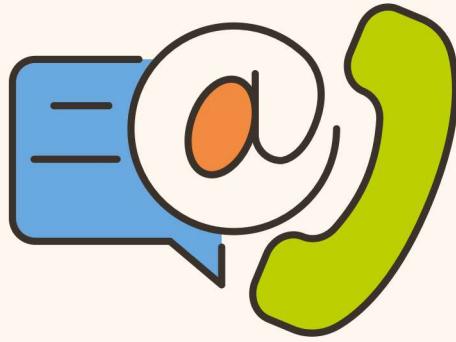


- Élus de la Commission Enfance Jeunesse
- Coordinatrice du service Enfance Jeunesse
- Équipe de direction de l'ALSH
- Animateurs périscolaire et extrascolaire
- ATSEM
- Directeur de l'école et équipe enseignante
- Association des parents d'élèves : FCPE et APAEP

Le COPIL se réunira deux fois par an : une fois en début d'année pour définir les actions concrètes, et une autre à la fin de l'année scolaire pour faire le bilan.

Coordinatrice :

- Nom : TROMBETTA Emeline
- Fonction : Coordinatrice Enfance Jeunesse
- Adresse : 9 bis rue de Saint Péran
- Téléphone : 06.70.35.65.03
- Email : enfance.jeunesse@talensac.fr



CONTACTS UTILES

École publique du Chat Perché

Tél. : 02 99 09 06 48

Association de parents d'élèves (APAEP)

E-mail : apaep.talensac@gmail.com

Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (FCPE)

E-mail : asso.fcpe.talensac@gmail.com

L'Astrolabe (ALSH)

E-mail : alsh.astrolabe@talensac.fr

Tél. : 06 37 74 09 84 / 02 99 09 38 93